

Catégories de permis et prix de vente

Les catégories de permis sont établies en fonction de la notion de résidence. Les prix de vente peuvent donc varier selon que vous êtes un [résident](#) ou un [non-résident](#) du Québec.

Sachez également que :

- Les permis annuels sont valides du 1^{er} avril au 31 mars de l'année suivante.
- Les permis de catégorie 1 jour, 3 jours et 7 jours sont valides pour ces durées respectives aux dates inscrites lors de l'achat.
- Tous les prix de vente incluent les taxes ainsi que la contribution versée à la Fondation de la faune du Québec.

Pêche sportive (sauf au saumon atlantique)

Catégories	Résidents	Non-résidents
Annuel moins de 65 ans	25,55 \$	91,43 \$
Annuel 65 ans et plus	20,26 \$	Non offert *
7 jours consécutifs	Non offert	55,10 \$
3 jours consécutifs	14,61 \$	36,64 \$
1 jour	Non offert	21,36 \$
Remise à l'eau obligatoire **	14,61 \$	35,84 \$

* Un non-résident qui veut se procurer un permis de pêche annuel doit payer le prix du permis « Annuel moins de 65 ans » et ce, quel que soit son âge.

** Valide en pourvoirie seulement.